

NOVEMBRE 2014

Vivre à Tauxières-Mutry

Bulletin municipal d'informations

Edité par :

Mairie de Tauxières-Mutry
Place Nungesser et Coli
51150 Tauxières-Mutry

Tél : 03.26.57.03.00
Fax : 09.70.61.62.70

tauxieres.mutry@wanadoo.fr

Horaires Secrétariat :

Lundi 8h-12h 13h30-18h

Jeudi 8h-12h 13h30-17h

Permanence du maire :

Sur rdv le lundi ou le soir

Edito du Maire :

Mieux vaut tard que jamais ! Le nouveau site de la commune est enfin en ligne. Il était attendu depuis un certain temps mais un problème de santé de notre prestataire technique a retardé ce « lifting ». Alors quoi de neuf sur ce nouveau site qui est toujours à l'adresse www.tauxieres-mutry.com ?

Il s'adapte à tous les supports de visualisation (ordinateurs fixe ou portable, tablette, smartphone) et il propose une navigation par menus déroulant, mots clés ou barre de recherche. Pour le contenu, nous avons essayé de l'enrichir quelque peu par rapport à l'ancienne version en souhaitant qu'il soit une source d'informations utiles pour les habitants de notre commune et un outil de présentation de notre village pour les personnes extérieures avec notamment des photos, un historique et une page dédiée aux viticulteurs.

Il est maintenant important de le faire vivre pour qu'il soit correctement référencé et nous avons besoin pour cela de contenus alors nous sommes ouverts à toutes propositions et nous souhaiterions collecter des anecdotes ou photos permettant d'étoffer la petite et la grande histoire de Tauxières-Mutry ainsi que des photos permettant de présenter et valoriser notre village.

A ce titre, j'ai demandé à Hervé Galimand de piloter un groupe de travail ouvert à tous qui serait chargé d'explorer toutes les archives en notre possession ou à collecter afin de pouvoir retracer l'histoire de notre commune notamment depuis la fusion de Tauxières et Mutry en 1882. Les personnes intéressées pour participer à ce projet peuvent se rapprocher de Hervé ou du secrétariat.

Pour conclure cet édit, je vous souhaite, avec un peu d'avance, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 17 janvier pour la cérémonie des vœux de la commune.

Philippe Richomme

Marché de Noël :

Le 17^{ème} marché de Noël intercommunal aura lieu le dimanche 7 décembre de 11h à 18h à Louvois.

Animations : spectacles de rue (fanfare cuivrée en déambulatoire - Stéphane BONNEVIE qui proposera aux passants une séance d'hypnose - la compagnie « le diable à 4 pattes » présentera un spectacle burlesque tout au long de la journée - démonstration de Zumba à 14h30...). Il y aura aussi des promenades en calèche gratuites, des distributions de bonbons, des tombolas et autres paniers garnis... En clôture, feu d'artifice musical.

A 11h00, inauguration du marché en présence des élus intercommunaux et des fanfares d'Aÿ, Champillon et Hautvillers.

Cette journée sera l'occasion pour petits et grands de préparer les fêtes de fin d'année et de rencontrer en avant-première le Père Noël !

Illuminations de Noël :

En raison des différents travaux sur la commune, nous n'installerons pas d'illuminations sur les différents lampadaires cette année





Recensement :

Nous vous rappelons que tous les garçons et les filles doivent se présenter en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire avec le livret de famille de leurs parents afin de procéder à la formalité du recensement citoyen obligatoire.

Etat civil :

Naissance :

Martin BLOND le 09/07/14

Hugo SHEUBEL-BARBIER le 24/07/14

Clara LEJEUNE le 10/10/2014

Enfouissement des réseaux :

Une opération d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a débuté le 19 Novembre. Elle concerne la rue de Mutry, le rue d'Avenay et la rue Saint Denis. Les habitants concernés par ces travaux ont été informés par le SIEM (syndicat d'électrification de la Marne) qui est maître d'ouvrage de ces travaux.

La rénovation de l'éclairage public de ces rues est programmée conjointement à ces travaux et sera financée en grande partie par la communauté de communes et par une subvention de l'état.

Des lampadaires seront également implantés dans le bas de la rue du Poncet et un autre rue de l'Eglise dans le cadre des extensions du réseau électrique réalisés pour les stations de relevage liées à l'assainissement du village.

Micro crèche :

Les travaux de la micro crèche sont en cours de réalisation. Une ouverture pour février 2015 est espérée et vous pouvez retrouver toutes les informations liées à cette structure sur notre site internet.



Embellissement :

Afin de ne pas ternir l'image de notre commune, nous vous remercions de respecter les points suivants :

- Ne pas laisser vos poubelles en bord de chaussée entre deux collectes des OM
- Ne pas déposer de déchets verts sur des espaces visibles et à proximité de la voirie notamment au pont de l'allée des Rousselots. Des sacs pour la collecte de ce type de déchets sont à votre disposition en mairie.

Assainissement :

Les mois les plus délicats pour les travaux d'assainissement ont débuté. En effet, la poussière laisse place à la boue et à un compactage du remblai plus délicat. La réfection des voies a pris du retard car l'organisme indépendant chargé de contrôler la qualité de ce compactage n'a toujours pas donné son aval à cette réfection. Il existerait des points de non-conformité ce que ne relève pas la société mandatée par l'entreprise. Une contre-expertise doit donc être réalisée.

D'autre part, les rues également concernées par l'enfouissement des réseaux ne seront remises en état qu'après ces travaux. Les prochaines rues concernées par le chantier d'assainissement sont l'impasse du calvaire, la rue des vignes

Rappel :

Le boulanger d'Avenay Val d'Or propose du pain en porte à porte le lundi, mercredi, et vendredi. Il en propose également le dimanche mais uniquement sur la zone de Mutry.



Accueil :

Le conseil municipal a invité les nouveaux habitants à participer à une réunion d'accueil le 28/11.

Cette opération sera renouvelée tous les deux ans

Divagation des chiens :

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. Pour le bien et la sécurité de tous, il est donc demandé de veiller à ce que les chiens n'errent pas sans contrôle de leurs maîtres et qu'ils ne souillent ni les espaces verts ni les trottoirs.

Plan Local d'Urbanisme :

La révision du Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours. La nouvelle loi ALUR DUFLOT ainsi que la nouvelle commission de préservations des espaces naturels, agricoles et forestiers nous impose de revoir le travail qui avait déjà été effectué afin de l'adapter à ces nouvelles exigences. La réunion de présentation et l'enquête publique devraient donc avoir lieu début 2015.

Repas communal :

Le repas rassemblant les habitants de notre commune âgés de plus de 62 ans a eu lieu ce dimanche 23 novembre. Un quizz sur la commune leur a été proposé dans le courant de l'après-midi afin de tester leurs connaissances sur l'histoire de Tauxières-Mutry. Vous pouvez retrouver ce questionnaire sur le site internet de notre village ainsi que les réponses associées.

